



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

## FOOT LOISIR

*Délégation du Roannais*

Tél : 04.77.44.51.95

PV N° 44 DU SAMEDI 25/06/2022

Réunion du 20 juin 2022

Responsable : M. Bernard THIVEND 06 81 48 05 03  
Membres : Mme. Monique BOURRAT - M. Roger BOURRAT

### FINALES DES COUPES DE L'AMITIE ET DALFORT

Le DIMANCHE 26 JUIN

Stade Malleval de Roanne

Les finales des coupes de l'AMITIE et DALFORT n'ont pu se dérouler en raison de l'arrêté municipal pris par la ville de Roanne pour aléa climatique (canicule).

Après avoir pris contact avec le club organisateur de **ROANNE MAYOLLET et les clubs** concernés, les finales se disputeront le **dimanche 26 juin**, à ROANNE, sur le terrain annexe (ou synthétique selon météo) du stade MALLEVAL. Elles opposeront :

- **PARIGNY ST CYR 1 – ST DENIS DE CABANNE**, à 14h pour la coupe DALFORT
- **MABLY ACL - ROANNAIS FOOT 42**, à 16h30 pour la coupe de l'AMITIE.

Les clubs de **MABLY ACL** et de **ROANNE FOOT 42** devront apporter leur tablette pour enregistrer les feuilles de match.

### QUELQUES INFOS

- L'entrée au stade Malleval est gratuite.
- En cas d'égalité, pas de prolongation et séance de tirs au but directe.
- Les frais d'arbitrage seront imputés sur le compte de chaque club qualifié (60 € par équipe) et c'est la Délégation du Roannais qui règlera directement les arbitres.
- Chaque équipe est priée de fournir quelques jeunes ramasseurs de balle, ainsi que deux ballons.
- Chaque équipe doit prévoir des chasubles pour ses remplaçants et se munir de gourdes individuelles pour se désaltérer.

### NOTE AUX CLUBS

Article 55 des règlements sportifs du District

Police des terrains – Protection des officiels

Alinéa 2 : cet article concerne l'utilisation des **engins pyrotechniques**, ou plutôt **leur interdiction !!!!**

Attention, si ce cas se produit, les clubs responsables seraient sous le coup des sanctions prévues en annexe, article 2 du règlement disciplinaire fédéral.